

A la découverte de l'art contemporain

*Actions pédagogiques
à destination des scolaires*

Cycles 1, 2 et 3

Secondaire

Sommaire

- L'Artothèque page 3
- L'Artothèque et les établissements scolaires page 5
- Visites page 6
- Projets annuels page 9
 - ✓ Cycle 1 : Maternelles page 10
 - ✓ Cycles 2 et 3 : Primaires page 11
 - ✓ Secondaire : Collégiens et lycéens page 12
- L'art à l'école page 13
- Conditions d'emprunt des œuvres page 15
- Informations pratiques page 16



L'Artothèque

Créée en 2002 à l'initiative de l'**ECLA** (Espace clodoaldien de loisirs et d'animation), l'Artothèque invite tous les publics à découvrir le champ de l'art contemporain. L'Artothèque est aux œuvres d'art ce qu'une bibliothèque est aux livres : un lieu qui réunit des œuvres d'art destinées au prêt.

Elle apporte par ailleurs un soutien à la création en accompagnant les projets des jeunes artistes. L'Artothèque de l'ECLA est membre de l'**ADRA** (Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques) depuis 2004, association qui regroupe une vingtaine d'arthothèques sur l'ensemble du territoire français.

Une collection en constante évolution

La collection de l'Artothèque réunit environ 300 œuvres d'art contemporain, soit près de 80 artistes de tous horizons. Des œuvres uniques côtoient des œuvres à tirage multiple. Ce sont ainsi des peintures, des photographies, des gravures, des lithographies et des sculptures qui composent cette collection en constante évolution. Trois fois par an, le comité de sélection choisit de nouvelles œuvres qui viennent enrichir la collection.

La salle de prêt

Toutes les œuvres sont à découvrir dans la salle de prêt de l'Artothèque aux horaires d'ouverture : les mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h et le samedi (hors vacances scolaires) de 14h à 18h.

Les œuvres sont également visibles sur le **catalogue de l'Artothèque** en consultation dans le hall d'accueil de l'ECLA et sur notre site Internet (rubrique Artothèque) : www.ecla.net.

*L'Artothèque dispose également d'un **espace de documentation** comprenant des ouvrages et documents consacrés aux artistes de la collection et à l'actualité de la création artistique contemporaine.*

Les expositions

Chaque année, l'Artothèque présente dans sa galerie entre trois et cinq expositions consacrées aux artistes de la collection, permettant ainsi de révéler au public la diversité de l'art contemporain. Chaque exposition est l'occasion de découvrir l'univers et la démarche d'un artiste.

Les actions de médiation

Afin de sensibiliser un large public à l'art contemporain, l'Artothèque propose des actions de médiation à partir de sa collection et de sa programmation d'expositions. Des événements en lien avec les expositions sont organisés : vernissages, rencontres avec les artistes, visites guidées, performances, etc.



Démonstration de gravure par le graveur Bo Halbirk à l'occasion de l'exposition *Grand et petit* – décembre 2012



Visite de l'exposition *Expressions libres* avec les artistes Darco et Jean-Marc Paul – juin 2014

L'Artothèque et les établissements scolaires

Accueil des scolaires

L'Artothèque a pour vocation de **faciliter l'accès des scolaires aux œuvres hors des musées**, en inscrivant une relation et une parole sur l'art contemporain dans le quotidien et dans la durée. L'accueil des élèves à l'Artothèque constitue ainsi une première immersion dans un lieu spécifiquement dédié à l'art contemporain.

Modalités d'emprunt : la carte établissement scolaire

Pour tous les établissements scolaires, de l'Ecole maternelle au Lycée, l'Artothèque propose une carte d'emprunt **gratuite** à l'année par établissement.

- Cette carte permet l'**emprunt de dix œuvres** tout au long de l'année scolaire pour une durée d'un mois (renouvelable en fonction de la durée du projet). Elle peut être retirée à tout moment de l'année scolaire auprès de la responsable de l'Artothèque.



- Un contrat de prêt sur lequel sont indiquées les dates d'emprunt et de retour, le nom des artistes, le titre et la valeur des œuvres est édité à chaque emprunt. Les œuvres sont placées sous la responsabilité de l'établissement durant toute la durée du prêt.

Visites

L'Artothèque accueille **gratuitement** les groupes scolaires (15 élèves maximum).

Les visites s'effectuent le matin, sur rendez-vous. Lors d'un premier contact en amont avec l'enseignant(e)/le professeur, il peut être envisagé de développer différentes actions pédagogiques.

Visite de l'Artothèque

La visite de l'Artothèque s'adresse à tous les scolaires, de l'Ecole maternelle au Lycée. Adaptée à chaque niveau, cette visite est l'occasion de développer la curiosité de l'élève vis-à-vis du travail des artistes, tout en l'amenant à former son propre regard critique sur la création contemporaine.



Salle de prêt de l'Artothèque

Visite de l'Artothèque ■■■

- Objectif : en les familiarisant avec l'art contemporain, apprendre aux élèves à regarder, à percevoir, à s'exprimer, à verbaliser émotions et ressentis.
- Durée : entre 30 minutes 1 heure (en fonction de la tranche d'âge)
- Déroulé :
 - ✓ Présentation de l'Artothèque et de son fonctionnement.
 - ✓ Visite de la salle de prêt et présentation d'une sélection d'œuvres de la collection.

La **présentation du lieu** (sa dénomination ainsi que les œuvres présentes dans la salle de prêt) permet de comprendre le lien avec la démarche de prêt. Chaque œuvre présentée est l'occasion d'encourager les élèves à **verbaliser leurs impressions** et de stimuler leur imaginaire.

La visite est modulable, en fonction du temps alloué et des axes abordés. Selon une thématique établie en amont avec ou par l'enseignant(e)/le professeur, des œuvres peuvent être sélectionnées afin d'engager un échange plus approfondi avec les élèves. Cette visite peut également être complétée par la visite de l'exposition en cours.

Sur demande et proposition de l'enseignant/du professeur, il est peut être envisagé d'axer la visite sur un médium artistique, une technique ou un sujet thématique (ci-dessous une liste non exhaustive de propositions).

Approches artistiques

Médium : peinture, sculpture...
Mouvement artistique : abstraction géométrique, action painting...
Technique : gravure, photographie argentique...
Matières et matériaux : bois, verre, papier...
Lignes et couleurs
Formes et volumes

Sujets thématiques

Le corps
L'Homme
La ville
L'espace et le mouvement
Le temps
La nature

En fin de visite, l'enseignant(e)/le professeur et les élèves ont la possibilité de sélectionner des œuvres pour les emprunter.

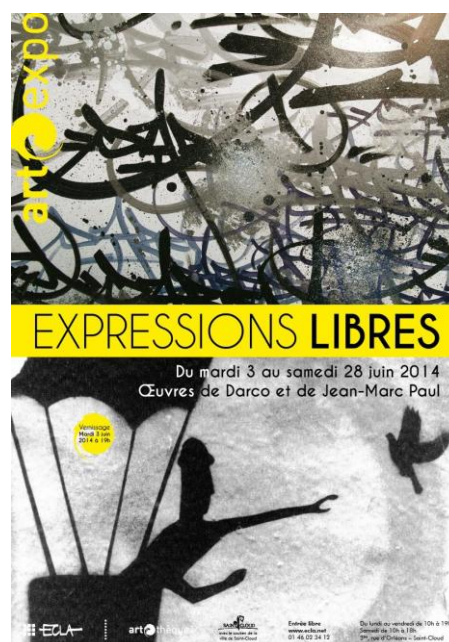
Visite des expositions

L'Artothèque propose chaque année entre trois et cinq expositions temporaires, principalement à caractère monographique. L'accueil des groupes scolaires au sein des expositions se déroule sous la forme d'une visite guidée interactive.

Visite des expositions ■■■

- Objectif : faire découvrir aux élèves la démarche et le travail d'un artiste à un travers une sélection d'œuvres.
- Durée : entre 30 minutes 1 heure (en fonction de la tranche d'âge)
- Déroulé :
 - ✓ Présentation de l'exposition et de l'artiste.
 - ✓ Présentation d'une sélection d'œuvres : échanges avec les élèves devant chaque œuvre.

Sur demande et en fonction de la disponibilité des artistes, une rencontre peut être envisagée avec la classe.



Projets annuels

L'Artothèque propose pour chaque niveau un projet annuel en trois temps distincts, permettant une découverte et une appropriation de l'art contemporain tout au long de l'année scolaire.

D'autres collaborations peuvent être envisagées en fonction des demandes des enseignant(e)s/professeurs (programme scolaire, projet éducatif, thématique, etc.), l'Artothèque étudiera toute nouvelle proposition.



Cycle 1 : Maternelles

Découverte de l'art contemporain

Projet *Dessine-moi une œuvre d'art* ■■■

- Objectifs :
 - ✓ Permettre un premier contact avec l'art contemporain.
 - ✓ Stimuler l'imaginaire et la créativité des élèves grâce à un travail de relecture plastique.

1. Visite de l'Artothèque

- Durée : 35 minutes

Visite en groupe dédoublé (15 élèves maximum)

- En amont de la visite : rendez-vous avec l'enseignant(e) afin de procéder à une présélection d'œuvres à emprunter.
- Déroulé de la visite :
 - ✓ Présentation de l'Artothèque et de son fonctionnement.
 - ✓ Visite de la salle de prêt et présentation d'une sélection d'œuvres de la collection.
 - ✓ Sélection des œuvres à emprunter.

2. Travail en classe

- Relecture plastique des œuvres empruntées : l'enseignant(e) guide les élèves dans leurs travaux afin que chacun puisse proposer une réalisation.

3. Restitution

- Exposition des œuvres empruntées et des réalisations des élèves à l'école avec un vernissage en présence des parents.

Cycles 2 et 3 : Primaires

Sensibilisation à l'art contemporain

Projet *Raconte-moi une œuvre d'art* ■■■

▪ Objectifs :

- ✓ Permettre aux élèves de s'exprimer : favoriser l'écoute mutuelle et le respect du point de vue de chacun.
- ✓ Stimuler l'imagination des élèves à travers un travail d'écriture en lien avec les œuvres.

1. Visite de l'Artothèque

- Durée : 45 minutes

Visite en groupe dédoublé (15 élèves maximum)

- En amont de la visite : rendez-vous avec l'enseignant(e) afin de procéder à une présélection d'œuvres à emprunter.
- Déroulé de la visite :
 - ✓ Présentation de l'Artothèque et de son fonctionnement.
 - ✓ Visite de la salle de prêt et présentation d'une sélection d'œuvres de la collection.
 - ✓ Sélection des œuvres à emprunter.

2. Travail en classe

- Travail rédactionnel à partir des œuvres empruntées : l'enseignant(e) guide les élèves afin que chacun puisse imaginer et élaborer une histoire à partir des œuvres sélectionnées.

3. Restitution

- Exposition des œuvres et restitution avec lecture des textes des élèves à l'école en présence des parents.

Secondaire : Collégiens et lycéens

Art contemporain et initiation à la critique d'art

Projet *Instant critique* ■■■

- Objectifs :
 - ✓ Permettre aux élèves de s'exprimer et de verbaliser leurs impressions et leur vision des œuvres.
 - ✓ Favoriser l'écoute mutuelle et le respect du point de vue de chacun.
 - ✓ Stimuler l'imaginaire des élèves et aiguïser leur sens critique à travers un travail d'écriture en lien avec les œuvres.

1. Visite de l'Artothèque

- Durée : 1 heure

Visite en groupe dédoublé (15 élèves maximum)

- En amont de la visite : rendez-vous avec le professeur afin de procéder à une présélection d'œuvres à emprunter.
- Déroulé de la visite :
 - ✓ Présentation de l'Artothèque et de son fonctionnement.
 - ✓ Visite de la salle de prêt et présentation d'une sélection d'œuvres de la collection.
 - ✓ Brainstorming autour de la question « Pour vous, qu'est-ce que l'art contemporain ? », suivi d'une synthèse.
 - ✓ Sélection des œuvres à emprunter.

2. Intervention et travail en classe

- Présentation d'une ou plusieurs œuvres sélectionnées par les élèves, échanges sur l'interprétation des œuvres (initiation à la critique d'art)
- Travail rédactionnel à partir des œuvres empruntées : le professeur guide les élèves afin que chacun rédige (seul ou en groupe) un article sur une œuvre sélectionnée.

3. Restitution

- Publication d'un journal du projet réunissant tous les articles des élèves (diffusion dans l'établissement et à l'Artothèque).

L'art à l'école

Les visites et projets proposés par l'Artothèque aux établissements scolaires ont également pour objectif d'accompagner les enseignants et les professeurs dans la **sensibilisation des élèves à la création artistique** et dans la **découverte de l'art contemporain** en lien avec l'enseignement de l'histoire des Arts.

La sensibilisation à la création artistique à l'Ecole maternelle

A l'Ecole maternelle, il n'y a pas d'horaire aménagé pour la pratique de l'histoire des Arts mais les programmes préconisent une première sensibilisation artistique, qui se fonde sur quatre prérogatives :

- **perception** : activités visuelles, tactiles, auditives et vocales permettant aux élèves de découvrir les différentes formes d'expression artistique ;
- **sensation** : activités donnant la possibilité aux élèves d'éprouver des émotions et d'élaborer des collections d'objet à valeur artistique et sentimentale ;
- **imagination** : activités poussant les élèves à s'exprimer et stimulant l'imagination ;
- **création** : activités plastiques encourageant la création des élèves, l'expérimentation, la découverte des œuvres et la réalisation d'objets variés.

L'enseignement de l'histoire des Arts, de l'Ecole primaire au Lycée

Depuis 2008, l'enseignement de l'histoire des Arts est obligatoire pour tous les élèves de l'Ecole primaire, du Collège et du Lycée (voies générale, technologique et professionnelle). C'est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art.

L'enseignement de l'histoire des Arts implique la conjonction de plusieurs champs de connaissances et s'appuie sur trois piliers :

- **les périodes historiques** : en relation avec le programme d'histoire qui couvre la période qui va de la Préhistoire aux temps actuels sur des aires géographiques et culturelles variées ;
- **les six grands domaines artistiques** : arts de l'espace, arts du langage, arts du quotidien, arts du son, arts du spectacle vivant et arts du visuel ;
- **la liste de référence pour l'Ecole primaire ou les listes thématiques pour le Collège et le Lycée.**

Les objectifs généraux de l'enseignement de l'histoire des Arts sont de permettre aux élèves d'être en contact avec des œuvres, de les apprécier et d'accéder progressivement au rang d'amateurs éclairés (...). Cette discipline doit permettre une découverte d'œuvres diverses et de les amener ainsi à construire progressivement une culture artistique personnelle fondée sur des œuvres de référence, tout en suscitant l'envie de se rendre dans un musée, une galerie d'art, une salle de concert, un théâtre, un opéra, un cinéma d'art et d'essai, etc.

L'enseignement de l'histoire des Arts implique, avec l'aide des partenaires concernés, **la fréquentation des lieux de création, de conservation et de diffusion de l'art et de la culture**, relevant notamment du patrimoine de proximité. A cette occasion, les élèves s'engagent dans des **projets artistiques et culturels**, si possibles conçus en partenariat. Certains projets sont mis en œuvre sous des formes diverses : expositions, spectacles ou toutes autres manifestations mettant en pratique les savoirs acquis.

Dans cette perspective, l'Artothèque est à la disposition des établissements pour accompagner et co-concevoir les projets des enseignants/professeurs.



Conditions d'emprunt des œuvres de l'Artothèque ■■■

Caution

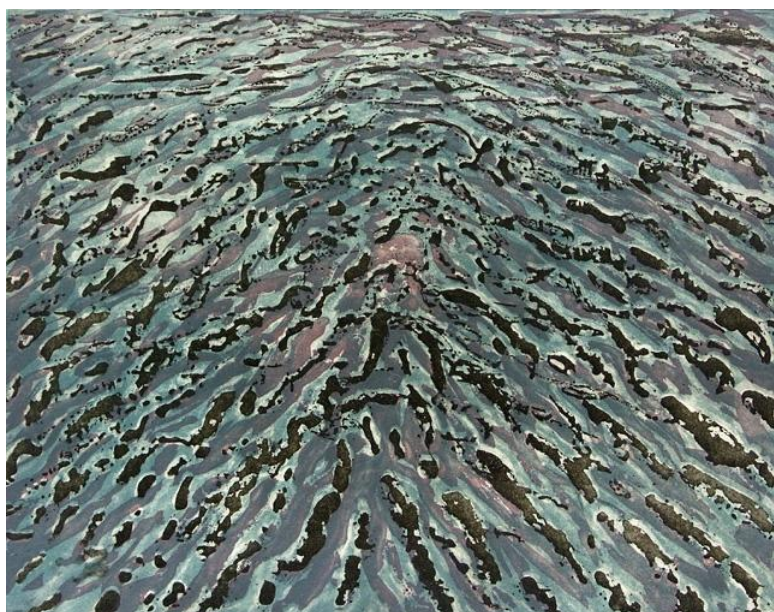
Une caution annuelle de 500 € est demandée au moment de l'emprunt.

Assurance

- Les œuvres en dépôt à l'Artothèque sont assurées par l'ECLA selon un contrat d'assurance établi avec la MAIF. Le contrat d'assurance « Tous risques clou à clou » est une garantie qui couvre les œuvres depuis leur départ de l'Artothèque jusqu'au lieu où elles sont destinées à être exposées, incluant le transport.
- L'assurance de l'établissement emprunteur (garantie dommage aux biens) devra couvrir les œuvres durant toute la durée du prêt, dès leur arrivée au sein de l'établissement.

Règlement

L'emprunt d'œuvres implique le respect du règlement de l'Artothèque.



Informations pratiques ■■■

Jours et horaires d'ouverture de l'Artothèque

- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
- Samedi (hors vacances scolaires) de 14h à 18h

Accès

- Métro ligne 10 / arrêt Boulogne – Pont de Saint-Cloud
- Transilien lignes L et U / gare de Saint-Cloud
- Tramway ligne 2 / arrêt Parc de Saint-Cloud
- Bus lignes 52, 72, 160, 175, 460, 467 / arrêt Parc de Saint-Cloud
- Bus Le Clodoald / arrêt Mairie

Contacts

Artothèque - ECLA – 3 bis rue d'Orléans – 92210 Saint-Cloud

- Tel : 01 46 02 53 91
- Mail : artothèque@ecla.net
- Site Internet : www.ecla.net

Responsable de l'Artothèque : Aurélie Chardin

L'Artothèque fait partie de l'ECLA (Espace clodoaldien de loisirs et d'animation), association loi de 1901.